

Rapport annuel des comptes 2025



Impressum

Rédaction : Syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Photos : Manu Friederich (titre, pages 16, 29), autres selon indications

Tirage : 75 français, 150 allemand, 50 italien

Edition : Mai 2026

Sommaire

Unia en un coup d'œil : chiffres et prestations en 2025	4
Organes d'Unia : comité directeur et comité central 2025	6
Activités d'Unia : les moments forts de 2025	7
Rapport du comité directeur pour l'exercice 2025	12
Comptes annuels 2025 du syndicat Unia	
Bilan	17
Compte de résultat	18
Tableau des flux de trésorerie	19
Annexe aux comptes annuels	20
Rapport de l'organe de révision	26
Comptes annuels 2025 des comptes consolidés Unia	
Bilan	30
Compte de résultat	31
Annexe aux comptes consolidés	32
Rapport de l'organe de révision	36

Unia en un coup d'œil : chiffres et prestations en 2025

Informations générales

Affiliations au 31 décembre 2025	170'873
Adhésions en 2025	20'633
Secrétariats syndicaux (caisse de chômage comprise)	90
Conventions collectives de travail	240
Nombre de salarié-e-s asujettis à ces CCT	env. 1,18 million
Nombre de participant-e-s aux séminaires pour personnes de confiance	5'049
Nombre de journées de participation de membres Unia aux formations de l'institut Movendo	2'629

Effectif du personnel Unia	total	femmes
Total en décembre 2025	1'422	60 %
Répartition par unité organisationnelle		
Régions	519	53 %
Secrétariat central (avec presse syndicale)	295	58 %
Caisse de chômage	560	68 %
Apprenti-e-s	48	58 %
Répartition par catégorie de personnel		
Employé-e-s	868	70 %
Secrétaires syndicaux-ales	365	42 %
Cadres	189	51 %
Répartition par taux d'occupation		
Plein temps	737	53 %
Temps partiel (50% et plus)	626	68 %
Temps partiel de moins de 50%	59	68 %
Montant total des charges de personnel, en CHF	136'124'584	

Rémunération, en CHF

La rémunération du personnel Unia est basée sur un système de salaires liés à la fonction. Les frais sont indemnisés selon un règlement applicable à tout le personnel. Les indemnités pour des mandats doivent être rétrocédées à l'employeur.

Structure des salaires personnel Unia (base emploi à 100 %, salaire mensuel brut x13)	
CHF 4'000 – 4'999	2.3 %
CHF 5'000 – 5'999	15.5 %
CHF 6'000 – 6'999	33.1 %
CHF 7'000 – 7'999	24.7 %
CHF 8'000 – 8'999	13.1 %
CHF 9'000 et plus	11.3 %

L'écart entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé correspond à un facteur de 3,0 (Comité directeur inclus).

Rémunération des cadres, en CHF			
	moyenne	minimum	maximum
Salaire annuel brut de tout le personnel	94'392	58'565	174'356
Cadres			
Direction	161'010	149'487	174'356
Secrétaires de région	140'309	118'716	160'706
Responsables secteurs et départements	133'213	105'638	161'707

Prestations financières aux membres (par le syndicat et la Fondation Unia), CHF	
Protection juridique	5'250'000
Formation continue	3'290'000
Détresse financière	155'000
Fidélisation des membres (vacances, rabais, chèques REKA, etc.)	1'135'000
Information aux membres	4'410'000

Assurance chômage		
	total CCh Unia	% de CCh CH
Nombre d'offices de paiement CCh Unia	65	
Nombre de personnes assurées ayant touché des prestations de la caisse de chômage Unia en 2025	95'065	
Nombre de versements caisse de chômage Unia	729'746	
Total des versements, en CHF	1'750 millions	
Indemnités de chômage, en CHF	1'772 millions	29.36%
Indemnités pour intempéries, en CHF	1'036'054	15.15%
Indemnités pour chômage partiel, en CHF	27'332'957	8.09%

Immeubles (groupe Unia)	
Géranes du groupe Unia	
Nombre d'immeubles (y compris les hôtels)	133
Nombre d'appartements	2'875
Espaces commerciaux et bureaux en m ²	49'358
Rénovations globales, transformations, nouvelles constructions en CHF	35'226'256

Organes d'Unia : comité directeur et comité central 2025

En 2025, les personnes suivantes étaient membres du comité central et du comité directeur d'Unia :

Comité directeur

Vania Alleva, présidente

Véronique Polito, vice-présidente

Martin Tanner, vice-président

Bruna Campanello

Yves Defferrard (jusqu'au 25.10.2025), Silvia Locatelli (dès 25.10.2025)

Nico Lutz

Renate Schoch (jusqu'au 25.10.2025), Timur Öztürk (dès 25.10.2025)

Comité central

Outre les membres du comité directeur, en 2025 étaient membres du comité central :

AG-CH du Nord-Ouest Berne/OAE, BeO	Sanja Pesic, Salomé Luisier Stefan Wüthrich (unité Berne/OAE), Alain Gysin (unité Berne/OAE), Tamara Funciello (unité Berne/OAE jusqu'au 25.10.2025), Hélène Fiedeldeij (unité Berne/OAE dès 25.10.2025), Sabine Dittrich (unité BeO)
Bienne/SO	Sören Niemann, Maria Teresa Cordasco
Fribourg	François Clément, vacant-e
Genève	Yves Defferrard, João De Carvalho Figuiereado
Neuchâtel	Silvia Locatelli, Suzanne Zaslowski
Suisse orientale-GR	Anke Gähme, Jacob Auer
Tessin	Giangiorgio Gargantini, Angelica Sorrentino
Transjurane	Rébecca Lena-Cristofaro, Eduardo Cubelo
Vaud	Arnaud Bouverat, Clotilde Pinto
Valais	Blaise Carron, Antonia Scarallo
Suisse centrale	Giuseppe Reo, Stella Capalbo
Zurich-SH	Serge Gnos, vacant-e
Construction	Antonio Iria Guerra, Vacant-e
Arts et métiers	Christophe Bosson (jusqu'au 25.10.2025), Michel Jaquier (dès 25.10.2025), Domenica Priore
Industrie	Goran Trujic (jusqu'au 25.10.2025), Steven Symons (dès 25.10.2025), Isabelle Houdenou (dès 25.10.2025)
Tertiaire	Sabine Szabo (jusqu'au 25.10.2025), Anne Lüthi Richard, Alessandra Cesari (dès 25.10.2025)
CCh	Daniel Santi
GI Femmes	Silvia Breu, Maeve Kerdraon
GI Jeunesse	Giulia Bezio, Andri Meyer
GI Migration	Emine Sariaslan, Alexandrina Farinha, Olga Pisarek, Cyprien Baba
GI Retraité-e-s	Francine Humbert-Droz, Jakob Hauri

Activités d'Unia : les moments forts 2025



Un engagement inlassable pour des soins et un accompagnement de qualité

Les délégué-e-s d'Unia des soins et de l'accompagnement ont publié en février leur Manifeste du Care. Ce document présente leur vision. Quatre ans après le oui à l'initiative sur les soins infirmiers, le personnel et les moyens disponibles restent insuffisants. Le 22 novembre, plus de 5 000 personnes, dont une majorité d'employé-e-s des métiers de la santé, ont manifesté à Berne.

Grande manifestation des soins sur la Place fédérale.



176 447 signatures pour 8 semaines de vacances pendant l'apprentissage

En deux mois, 176 447 signatures ont été récoltées pour huit semaines de vacances pendant l'apprentissage. En août, des apprenti-e-s et des jeunes travailleurs et travailleuses issus de différents métiers et branches ont remis la pétition d'Unia et de l'USS au Conseil fédéral. Il faut revaloriser l'apprentissage et décharger les jeunes.

Remise de la pétition à la Chancellerie fédérale.



Pétition « Pas touche au congé du dimanche ! »

Dans la loi, le dimanche est assimilé à un jour férié et les exceptions sont déjà plus que suffisantes. Pourtant, le Parlement veut autoriser douze ouvertures dominicales au lieu des quatre actuelles. En avril, le personnel de vente a lancé une pétition contre cette atteinte aux conditions de travail. Elle a été remise le 30 octobre avec 9 000 signatures. Le personnel et la population ne veulent pas d'une société qui travaille 24 heures sur 24.

Le personnel de vente se défend.



Du respect pour notre travail !

Le 17 mai, plus de 10 000 travailleurs de la construction ont manifesté à Lausanne et Zurich pour une nouvelle CN. Leurs revendications : des horaires de travail compatibles avec la vie de famille, l'augmentation des salaires et pas de temps de trajet non payé. Face au blocage des entrepreneurs, les travailleurs ont cessé le travail à l'automne. En décembre, après dix rondes de négociations, syndicats et patronat se sont entendus sur une CN améliorée.

Manifestations combatives à Lausanne et Zurich.



Conférence de l'industrie sur la protection contre le licenciement

La conférence de l'industrie d'Unia du 19 mai était consacrée à la protection insuffisante contre le licenciement des syndicalistes en Suisse. Pour les 280 participant-e-s issus des commissions du personnel des industries MEM, horlogère, chimique et alimentaire, il est urgent de prendre des mesures concrètes pour mieux protéger les employé-e-s contre les licenciements. Le ministre de l'Économie Guy Parmelin était invité à prendre la parole.

Un conseiller fédéral s'exprime lors de la journée d'Unia.



Pas d'égalité sans augmentation des salaires des femmes !

Pour la journée de grève des femmes, Unia a présenté son rapport sur les salaires féminins : les salaires minimums sont surtout importants pour les femmes, car elles sont plus souvent employées dans des branches à bas salaires. Le 14 juin, des militantes pour l'égalité et la justice sont descendues dans les rues de toute la Suisse pour dénoncer la montée de l'extrême droite et les reculs.

Manif des femmes à Berne avec Vania Alleva, présidente d'Unia



1er mai : la solidarité plutôt que la haine !

Sous la devise « La solidarité plutôt que la haine. L'union fait la force ! » des dizaines de milliers de personnes dans tout le pays ont exprimé le 1er mai leur opposition au nationalisme et à la xénophobie. Les représentant-e-s d'Unia ont fermement rejeté l'initiative dangereuse et mensongère de l'UDC « pas de Suisse à 10 millions » qui, dans les faits, vise à détruire la protection des salaires. Unia la combattra énergiquement dans la rue, dans les entreprises et dans les urnes.

Les travailleuses et travailleurs dans la rue, ici à Bellinzzone.



11 000 francs obtenus grâce à l'aide d'Unia

Le patron de Stefan Vovchanski voulait l'escroquer de plusieurs milliers de francs sur son salaire, ses heures supplémentaires et sa prime. Mais ce menuisier ne s'est pas laissé faire. Avec le soutien d'Unia, il a porté plainte et obtenu gain de cause : son employeur doit lui verser plus de 11 000 francs. Stefan Vovchanski témoigne : « Pour moi, ce jugement est plus important que l'argent. Je n'étais pas le seul travailleur à avoir été privé de son salaire. »

Le menuisier Stefan Vovchanski a eu le courage de se défendre.



Non à la loi qui baisse les salaires !

Avec une action sur la Place fédérale, Unia a réagi aux projets scandaleux du Conseil national visant à supprimer les salaires minimums cantonaux et à priver les personnes touchant des bas salaires de centaines de francs. Si la loi devait être acceptée au Parlement, alors Unia s'y opposera par tous les moyens.

Syndicalistes contre la menace des baisses de salaire.



Solidarité avec Gaza : le Conseil fédéral doit agir !

Unia a soutenu la manifestation nationale de solidarité avec Gaza du 21 juin à Berne. Des milliers de personnes ont exigé du Conseil fédéral qu'il s'engage pour un cessez-le-feu immédiat et durable, la levée sans délai du blocus de la bande de Gaza et un accès immédiat et sans entrave de l'aide humanitaire.

Unia soutient l'appel urgent au Conseil fédéral.



Queer et solidaire : première rencontre LGBTQI+ d'Unia

Pour la première fois, Unia a organisé une rencontre queer. Le 3 mars, membres et employé-e-s ont échangé leurs points de vue sur les préoccupations syndicales des personnes LGBTQI+. L'engagement a été pris d'améliorer ensemble la visibilité et la protection au travail, car les rumeurs sur leur sexualité, les questions déplacées ou le harcèlement font partie du quotidien de nombreuses personnes LGBTQI+.

Unia aux couleurs rouge et arc-en-ciel.



Semaine d'action contre le racisme

L'ampleur de la discrimination au travail vécue autant par les apprenti-e-s que par les employé-e-s est choquante. C'est pourquoi Unia a organisé, du 15 au 21 mars, une semaine d'action contre le racisme. Le concert avec Ben 6il et Lakna, mis sur pied par la Jeunesse Unia à la Gaskell de Berne, a été le point d'orgue de cette semaine.

Solidaires contre le racisme : concert à la Gaskell de Berne.



« Industrie zéro émission » : du savoir pour la transition écologique

La crise climatique constitue un énorme défi pour l'industrie MEM en Suisse. Le nouveau projet de formation syndicale « Industrie zéro émission » transmet aux salarié-e-s les connaissances nécessaires pour participer aux discussions sur les questions environnementales. Ainsi, ils ont les moyens de faire valoir leurs intérêts sur les questions de transition éco-sociale dans l'industrie.

Changement climatique : les salarié-e-s de l'industrie s'organisent.



Année de jubilé : 20 ans de force !

Unia a célébré son anniversaire avec un concours « Les membres recrutent des membres », une fête à Fribourg pour les membres et un livre anniversaire richement illustré de 300 pages, intitulé « 20 ans de force. Unia de A à Z », disponible en trois langues. En octobre à Brigue, le cinquième congrès ordinaire s'est déroulé avec succès sous la devise « 20 ans de force. Ensemble pour la justice sociale ».

Action à Brigue: Unia fait bouger le monde du travail.



Dans la construction, les femmes exigent la fin du harcèlement sexuel !

Issues d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, une cinquantaine de femmes exerçant des métiers de la construction et du bois se sont réunies le 13 octobre à Berne à l'occasion d'une conférence. Elles ont lancé une pétition en ligne contre le harcèlement sexuel dans la construction. À travers une action publique, elles ont réclamé le respect, la sécurité et l'égalité de traitement sur le lieu de travail.

Action de protestation à la gare de Berne.



Manifestation chez Novartis contre les suppressions d'emplois malgré des bénéfices

En décembre, les employé-e-s de Novartis se sont mobilisés contre la suppression prévue de plus de 700 emplois sur le site de Stein (AG) avec une pétition et une manifestation devant l'entreprise. Une centaine de salarié-e-s ont manifesté avec Unia et Syna. Ils et elles ont dénoncé la cupidité du groupe et exigé le maintien des emplois ainsi qu'un engagement clair de Novartis en faveur de la place industrielle suisse.

Les salarié-e-s se battent pour leurs postes de travail.



Protection et participation pour le personnel des plateformes du monde entier !

Le 4 juin, des travailleuses et travailleurs des plateformes issus de 28 pays ont envoyé un signal fort en organisant une manifestation publique devant le siège de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Soutenus notamment par Unia, ils et elles ont réclamé des normes mondiales pour réguler le travail de plateformes.

Unia exige des mesures de la part de l'OIT.



Coop : un engagement payant

En très peu de temps, quelque 3 000 employé-e-s de Coop ont signé une pétition pour de meilleures conditions de travail, des salaires corrects et davantage de participation. En juin, 150 délégué-e-s d'Unia ont remis les signatures à la direction de Coop. Cet engagement a porté ses fruits : en octobre, les parties contractantes ont conclu une nouvelle CCT comportant des améliorations importantes pour le personnel.

La délégation d'Unia apporte ses revendications au siège de Coop.



Les employé-e-s de Schär + Trojahn se battent pour leurs salaires

« Où sont nos salaires ?! » C'est la question que s'est posée le personnel de l'entreprise bernoise de pierre naturelle Schär + Trojahn AG. Malgré un carnet de commandes bien rempli et un taux d'activité élevé, les salaires de septembre des quelque 40 employé-e-s n'ont pas été versés. Une situation inacceptable pour cette entreprise de tradition. Soutenus par Unia, ils et elles se sont mis en grève.

Employé-e-s en grève pour leurs salaires.

Rapport de situation du comité directeur concernant l'exercice 2025

Comptes consolidés

Le syndicat Unia présente des comptes consolidés du groupe pour l'exercice 2025 aussi, conformément au droit comptable en vigueur. En plus du syndicat Unia et de la Fondation Unia, lesdits comptes consolidés englobent les sociétés suivantes : la société de gérance immobilière Zivag, les participations dans les deux hôtels « Hotel Bern » et « Hotel AareThun », la société Typo Offset Aurora SA ainsi que plusieurs sociétés immobilières dont Unia est l'actionnaire soit unique, soit majoritaire. Les comptes de l'association Unia et les comptes consolidés du groupe figurent tous deux dans le rapport annuel. Le présent rapport de situation porte principalement sur les activités du syndicat Unia.

Marche globale des affaires et situation économique du syndicat Unia

L'année 2025 a marqué un anniversaire pour Unia : il y a vingt ans, les syndicats SIB, FTMH et FCTA fusionnaient pour former Unia. Depuis sa création, fort de ses plus de 170 000 membres et 238 conventions collectives de travail négociées, Unia est le plus grand syndicat de Suisse. La fête a rassemblé de nombreux militant-e-s, collaboratrices et collaborateurs pour célébrer cet été à Fribourg les succès remportés ces deux dernières décennies. Sur le plan politique, Unia a eu beaucoup à faire, l'an dernier, avec des débats et négociations intenses autour de l'accord-cadre avec l'UE. Seule notre fermeté a permis d'obtenir du Conseil fédéral qu'il présente un accord qui reprend nos principales revendications sur la protection des salaires, et qui prévoit des mesures d'accompagnement en droit interne. Le Parlement délibère en ce moment sur l'accord et ses mesures d'accompagnement. Si le compromis proposé par les parties patronale et syndicale venait à être rejeté ou modifié, le paquet entier pourrait capoter. Les syndicats pourront se déterminer définitivement sur l'approbation, ou non, de l'accord et des mesures d'accompagnement à l'issue du débat parlementaire.

En 2025, les négociations pour le renouvellement de la convention nationale du secteur principal de la construction ont été, elles aussi, ardues. Ce n'est que par une grande manifestation et des actions de protestation sur les chantiers que nous sommes parvenus à faire accepter aux entrepreneurs nos revendications importantes et à les persuader de renoncer à leurs projets de démantèlement massif. Juste avant la fin de l'année, les dix tours de négociations ont débouché sur un résultat positif, avec des salaires plus élevés, des indemnités pour le temps de déplacement et des améliorations additionnelles. Les conventions collectives de travail ont été reconduites avec succès dans d'autres branches aussi (Coop, shops de stations-service et nettoyage en Suisse allemande).

En octobre 2025, le cinquième congrès ordinaire d'Unia avait pour slogan « 20 ans de force, ensemble pour la justice sociale ». Durant trois jours de délibérations, les délégué-e-s y ont adopté la stratégie de l'organisation, les perspectives 2045 ainsi que plusieurs résolutions et textes d'orientation. La présidence et le comité directeur ont également été élus pour les quatre prochaines années.

Pendant l'exercice 2025, la caisse de chômage d'Unia a versé 1,804 milliards d'indemnités. La hausse du chômage et un nouvel accroissement de notre part de marché ont fait progresser ces chiffres d'environ 415 millions de francs par rapport à l'année précédente. Les versements au titre de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail ont eux aussi augmenté, passant de 4 à 24 millions de francs. En comparaison avec la moyenne des caisses cantonales concurrentes, la note attribuée par les assuré-e-s aux prestations de la Caisse de chômage Unia reste la meilleure. La hausse relativement forte des chiffres du chômage dans certaines régions a entraîné une nouvelle augmentation des ressources au sein de la Caisse de chômage Unia. Dans le

même temps, Unia a dû assurer la disponibilité des moyens nécessaires pour l'introduction du nouveau système informatique du SECO, mis en place début 2026 après avoir été repoussé à maintes reprises.

Évolution de l'effectif des membres

Heureusement, nous avons freiné sensiblement le recul de l'effectif des membres. Fin 2025, Unia comptait 170 873 membres (soit 708 de moins que l'année précédente). Avec 88,7 % de membres en activité, 9 % de retraité-e-s et 2,3 % de membres sans activité lucrative, Unia affiche, par rapport à d'autres syndicats, une proportion très élevée de membres en activité, qui a progressé de 0,3 % durant l'année sous revue. Nous avons observé une baisse de 6,1 % chez les retraité-e-s et de 3,1 % chez les personnes sans activité lucrative.

Unia a encore progressé de 6,4 % l'année passée dans les métiers des soins. La branche du nettoyage et celle de l'hôtellerie-restauration ont enregistré une hausse respective de 5,8 % et 2,9 %. Le secteur principal de la construction et la branche de la logistique ont, eux aussi, connu une croissance significative. Fin 2025, la proportion de femmes était de 29 % (contre 18 % à la création d'Unia). Cette évolution est notamment imputable au secteur tertiaire, où les femmes sont nettement majoritaires et qui est désormais de loin le plus grand secteur du syndicat Unia.

Évolutions financières

Les **cotisations des membres** ont baissé d'env. 1 million de francs par rapport à l'année précédente. Ce repli s'explique notamment par notre changement de logiciel, qui a causé des problèmes inattendus de facturation et de rappels de paiement au deuxième semestre. Les cotisations impayées ont donc pris l'ascenseur de sorte que fin 2025, elles étaient supérieures à celles de l'année précédente. Nous avons dû suspendre les cycles de relance pendant six mois. Ils pourront reprendre leur cours normal à partir de janvier 2026. Une grande partie des cotisations non encaissées l'an dernier devrait donc nous parvenir cette année.

Une petite part de cette diminution est néanmoins due à la légère décroissance de l'effectif des membres. Comme les cotisations sont notre principale source de financement, Unia doit absolument tout mettre en œuvre pour que l'ensemble des régions fassent progresser leur effectif de

membres, et pour faire repartir les recettes des cotisations à la hausse.

Les **rétrocessions de frais administratifs** résultant de l'activité de la caisse de chômage, qui totalisent 65,9 millions de francs, ont dépassé d'env. 8,1 millions le montant de l'année précédente. La masse de travail a certes augmenté à cause de la hausse du chômage mais beaucoup de collaboratrices et collaborateurs restent investis dans les activités de projet liées au remplacement du système informatique du SECO. La rétrocession de 37,5 millions de francs des frais administratifs pour l'application des CCT et pour la gestion des secrétariats s'avère légèrement inférieure au budget, mais plus élevée de 3,9 millions de francs à celle de l'année précédente.

À raison de 14,4 millions de francs, les **charges syndicales** dépassent le budget d'env. 842 000 francs, et les charges de l'année précédente d'env. 1,9 millions. L'année 2025 a été chargée avec la campagne pour la CN, la célébration du 20^e anniversaire à Fribourg et le congrès à Brigue, qui ont occasionné des coûts plus élevés qu'en 2024. Quant aux indemnités de grève - incluses dans les dépenses syndicales -, nous ne les inscrivons pas au budget, puisqu'elles ne sont pas planifiables. Nous disposons toutefois de réserves *ad hoc* pour financer ces dépenses exceptionnelles.

Les **charges de personnel** du syndicat Unia dépassent d'env. 9,5 millions de francs celles de l'année précédente ; elles sont aussi supérieures au budget. Cette hausse s'explique surtout par la création de postes supplémentaires à la caisse de chômage.

Avec 41,9 millions de francs, les charges d'exploitation excèdent d'env. 2,2 millions celles de l'année précédente. D'une part, en 2025, les coûts de projet informatique liés au remplacement de notre système de gestion des membres ont été très élevés. D'autre part, le report de la mise en service du système en milieu d'année 2025 nous a contraints à payer des frais de licence en double l'an dernier aussi (pour l'ancien et le nouveau système). À partir de 2026, tant les coûts liés aux projets informatiques que les coûts d'exploitation informatiques diminueront de manière significative. Nous avons toutefois continué à investir dans la sécurité informatique, ce qui s'avère indispensable compte tenu des risques de cyberattaques. Une analyse externe a démontré qu'en

comparaison avec d'autres organisations, nos mesures de prévoyance en matière de sécurité des données étaient supérieures à la moyenne. Nous ne pourrions cependant plus nous passer à l'avenir d'investir dans ce domaine. La forte augmentation des effectifs de personnel de la caisse de chômage a entraîné des frais légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente pour les locaux et l'administration en général.

Le résultat annuel après affectation/prélèvement de fonds et de réserves boucle sur un déficit de 636 244 francs. Avec 18,2 millions de francs, les produits immobiliers dépassent le budget alloué, mais il a fallu puiser un montant de 2,3 millions dans les provisions pour rénovation. Malgré un endettement plus élevé que l'année précédente (+ 6 % d'hypothèques), les intérêts hypothécaires sont restés pratiquement au même niveau. Le résultat financier de 6,7 millions de francs s'avère certes supérieur au budget, mais nettement inférieur à celui de l'année précédente. Le rendement des placements obligataires (comptabilisés à leur valeur de marché) était légèrement négatif pour cause de hausse des taux d'intérêt. Le résultat financier de 6,7 millions de francs comprend, outre les rendements obligataires, des dividendes versés par des organisations proches. La situation des liquidités et du financement du syndicat Unia est solide. Nous poursuivrons les grands travaux de rénovation et de transformation dans nos immeubles ces prochaines années, ce qui nous obligera à contracter des hypothèques supplémentaires.

Les capitaux propres s'élèvent à 142,2 millions de francs et l'endettement hypothécaire correspond à 33 % de la valeur vénale des biens immobiliers. Nous détenons des obligations rapidement cessibles en nombre suffisant au titre de réserve de liquidités pour faire face, le cas échéant, à des dépenses exceptionnelles engagées pour des conflits sociaux, etc.

L'hôtel Bern a réalisé un chiffre d'affaires de 11,9 millions de francs (soit un demi-million de moins qu'en 2024). L'hôtel Aare à Thoune a, quant à lui, augmenté son chiffre d'affaires de 5,6 à 6,1 millions de francs.

Collaboratrices et collaborateurs du syndicat Unia

Grâce à leur forte identification et à leur engagement, nos collaboratrices et collaborateurs contribuent de façon décisive au succès du syndicat. Unia encourage leur potentiel en proposant différentes formations initiales et continues. Le taux de

fluctuation dans l'organisation globale est d'environ 5,5 %.

Le syndicat Unia employait 1422 personnes fin 2025. En moyenne annuelle, le nombre de postes à plein temps était de 1220.

L'hôtel Bern employait 75 personnes (68,3 postes à plein temps) et l'hôtel Aare Thun en comptait 35 (33,1 postes à plein temps) à la fin de l'année 2025.

Réalisation d'une analyse de risque

Les risques font partie intégrante de toute activité opérationnelle. Afin de détecter assez tôt tant les risques que les opportunités, le comité directeur d'Unia analyse à intervalles réguliers plusieurs facteurs internes et externes susceptibles d'agir sur tout l'environnement de l'organisation. Ces facteurs comprennent en particulier le cadre politico-syndical et les conditions cadres financières. Les risques en termes d'organisation, de personnel et de réputation sont aussi considérés et examinés périodiquement. La prise de décisions stratégiques et organisationnelles se fonde sur cette évaluation des risques.

Un élément majeur du dispositif est la conception et le développement du système de contrôle interne (SCI), qui doit permettre de gérer les risques identifiés et de réduire la probabilité de leur survenance par des mesures de contrôle adéquates. La mise en place de processus SCI garantit la prise en compte appropriée de tous les risques financiers. Unia dispose par ailleurs d'un contrôle de gestion efficace, qui permet de déceler les problèmes à temps et de prendre les mesures nécessaires.

Perspectives

En 2026 aussi, le syndicat Unia a érigé l'évolution favorable de son effectif de membres en priorité absolue. Les mesures prises en collaboration avec les régions sont assidûment vérifiées et le travail du syndicat sur le terrain doit être encore intensifié. Cette année, le renouvellement des conventions collectives de travail est à l'ordre du jour dans l'hôtellerie-restauration, la location de services, la plâtrerie-peinture ainsi que dans la branche de la sécurité. Pour progresser dans la branche prioritaire des soins, Unia souhaite, conjointement avec d'autres syndicats, renforcer sa présence et son ancrage systématiques dans les établissements.

La Caisse de chômage Unia et ses employé-e-s sont mis à rude épreuve par l'introduction du nouveau système informatique du SECO, qui a souffert d'importants dysfonctionnements lors de sa phase de lancement. Malgré ces imprévus, nous avons versé les prestations à nos assuré-e-s dans des délais nettement plus courts que la moyenne des autres caisses.

Le syndicat Unia continuera à œuvrer pour que le Parlement adopte le train de mesures d'accompagnement nationales aux accords bilatéraux qui

ont été négociées. En outre, Unia veut mener une campagne efficace contre l'initiative du chaos de l'UDC (« Pas de Suisse à 10 millions ») et s'opposer avec succès d'un côté à la loi qui baisse les salaires (qui autoriserait le versement de salaires inférieurs aux minimums cantonaux), et de l'autre à l'assouplissement des temps de repos dans la loi sur le travail (cf. télétravail). En concertation avec l'USS, Unia continue à œuvrer pour améliorer la protection contre le licenciement en Suisse.



Bilan du syndicat Unia

ACTIFS	annexe	31.12.2025	31.12.2024
Trésorerie		21'513'296	28'657'587
Créances résultant de la vente de prestations de services		26'247'412	29'240'773
Créances de cotisations de membres		16'903'860	16'286'572
Corrections de valeur sur créances de cotisations de membres		-11'999'598	-11'760'932
Créances envers les sociétés du groupe		8'472'430	3'633'329
Stocks		232'885	260'454
Actifs de régularisation		3'503'094	3'674'110
Actifs circulants		64'873'378	69'991'893
Immobilisations financières	1	60'104'862	60'368'358
Participations	2	23'023'809	23'023'809
Immobilisations corporelles		3'760'837	3'355'025
Immobilisations immobilières		328'170'883	314'869'763
Actifs immobilisés		415'060'390	401'616'956
TOTAL DES ACTIFS		479'933'768	471'608'849
PASSIFS			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3	42'092'806	43'759'046
Dettes à court terme portant intérêt	3	154'040	113'981
Autres dettes à court terme	3	4'511'166	2'546'096
Passifs de régularisation		836'869	1'048'873
Capitaux étrangers à court terme		47'594'882	47'467'996
Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques)	4	278'924'000	262'214'000
Provisions	5	5'909'739	7'443'970
Autres dettes à long terme	5	5'337'522	5'606'200
Capitaux étrangers à long terme		290'171'261	275'264'170
Total capitaux étrangers		337'766'142	322'732'166
Capital de l'association		148'876'683	153'507'301
Résultat annuel		-6'709'057	-4'630'619
Patrimoine de l'association	10	142'167'625	148'876'683
TOTAL DES PASSIFS		479'933'768	471'608'849

Compte de résultat du syndicat Unia

	annexe	Compte 2025	Budget 2025	Compte 2024
PRODUITS				
Cotisations syndicales		54'896'663	58'963'900	55'935'604
Dons		98'797	90'000	126'119
Rétrocessions de frais d'admin. et d'applications CCT		37'489'866	38'760'341	33'560'865
Rétrocessions de frais d'administration de la CCh		65'854'370	61'472'540	57'795'418
Autres produits		5'718'885	2'596'950	5'851'799
Recettes syndicales		164'058'580	161'883'731	153'269'806
CHARGES				
Prestations aux membres		-3'024'574	-1'802'200	-2'105'851
Cotisations à des institutions		-3'727'540	-3'811'250	-3'761'487
Assemblées		-4'837'430	-5'251'602	-3'824'228
Communication syndicale		-1'474'411	-1'613'078	-1'583'647
Mandats exécutés par des tiers		-1'311'810	-1'055'000	-1'209'677
Charges syndicales		-14'375'765	-13'533'130	-12'484'890
Charges de personnel		-136'124'584	-134'867'066	-126'665'620
Charges de locaux		-10'260'640	-10'023'191	-10'098'400
Entretien, réparations, véhicules		-1'216'717	-1'207'300	-1'089'159
Assurances-choses/-responsabilité		-352'624	-581'250	-284'546
Charges administratives	6	-6'290'546	-5'516'810	-5'846'324
Charges d'informatique		-17'722'131	-15'088'558	-16'501'328
Recrutement		-3'836'560	-3'842'000	-4'051'984
Autres charges d'exploitation		-737'556	-648'660	-555'255
Amortissements		-1'472'304	-1'555'206	-1'210'240
Autres charges d'exploitation		-41'889'078	-38'462'975	-39'637'236
Mesures			5'100'000	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-28'330'847	-19'879'440	-25'517'940
Résultat immobilier	7	18'184'721	16'994'435	16'967'079
Intérêts hypothécaires		-4'209'148	-4'000'000	-4'210'533
Résultat financier	8	6'695'288	5'866'050	8'430'731
Résultat extraordinaire	9	1'326'485	0	-15'666
Résultat hors exploitation		21'997'346	18'860'485	21'171'612
Impôts		-375'557	-480'000	-284'291
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves		-6'709'057	-1'498'955	-4'630'619
Total variation des fonds		3'303'371	460'660	1'659'954
Total variation des réserve		2'769'443	980'000	2'405'503
Résultat annuel après variation des fonds et des réserves		-636'244	-58'295	-565'161

Tableau des flux de trésorerie du syndicat Unia

1er janvier au 31 décembre	2025	2024
	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves	-6'709'057	-4'630'619
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles	4'684'244	4'365'870
Profit de la vente de véhicules	0	-37'088
Perte de la vente immobilisations immobilières	0	194'217
Profit de la vente immobilisations immobilières	0	-1'206'211
Autres changements non liés à la liquidité	0	0
Augmentation/diminution des provisions	-1'534'231	-3'427'198
Frais financiers	308'525	329'819
Produits financiers	-7'003'813	-8'760'550
Produit immobilier (y compris intérêts hypothécaires)	17'187'513	14'900'182
Variation de l'actif circulant de l'exploitation	6'933'182	1'728'423
Augmentation/diminution des créances	-2'224'362	-7'467'144
Augmentation/diminution des stocks	27'569	-37'138
Augmentation/diminution des actifs de régularisation	171'016	1'581'664
Augmentation/diminution des dettes à court terme	1'038'889	-1'089'803
Augmentation/diminution des passifs de régularisation	-212'004	-1'643'258
Augmentation/diminution des fonds de tiers	-700'000	-224'245
Résultat net d'exploitation	5'034'291	-7'151'500
Intérêts payés	-192'385	-159'333
Intérêts reçus/dividendes	6'975'195	5'862'351
Produit immobilier (y compris intérêts hypothécaires)	-17'187'513	-14'900'182
Total flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation	-5'370'413	-16'348'665
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissements immobilisations corporelles	-18'391'179	-21'326'745
Cessions immobilisations corporelles	0	2'674'420
Investissements immobilisations financières	-236'711	-12'172
Cessions immobilisations financières	144'011	47'213'728
Investissements participations	0	0
Cessions de participations	0	0
Total flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-18'483'879	28'549'230
Total flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	16'710'000	-3'935'000
Augmentation/diminution de la trésorerie	-7'144'292	8'265'565
Trésorerie au 1.1.	28'657'587	20'392'022
Trésorerie au 31.12.	21'513'296	28'657'587
Augmentation/diminution de la trésorerie	-7'144'292	8'265'565

Annexe aux comptes consolidés du syndicat Unia

Principes régissant l'établissement des comptes

Le syndicat Unia est une organisation suisse de travailleuses et travailleurs. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne.

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale. Toutes les données des comptes annuels sont exprimées en francs, sauf mention contraire.

Principes d'évaluation

Trésorerie

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à 3 mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Créances et engagements résultant de livraisons et de prestations de services

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les créances et engagements font en principe l'objet d'une évaluation individuelle et des correctifs de valeur sont constitués au besoin pour la couverture des risques de défaillance. Les corrections de valeur sur les créances envers les membres de l'association sont saisies selon les principes suivants :

Âge de la créance (après échéance)	Taux de correction de valeur
Créances jusqu'à 45 jours, n'ayant pas encore fait l'objet d'un rappel	20 %
Créances de 46 à 90 jours	50 %
Créances de 91 à 120 jours	70 %
Créances de 121 à 150 jours	80 %
Créances au-delà de 150 jours	100 %

Autres créances et engagements à court terme

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

Stocks

Les stocks se composent de mazout et sont évalués selon la méthode FIFO (First In First Out).

Comptes de régularisation d'actifs

L'évaluation s'effectue selon les principes en vigueur pour les créances et engagements. Il est tenu compte de façon appropriée des éventuels risques de non-recouvrement.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des obligations, des actions et des parts sociales détenues à long terme ainsi que des hypothèques et des prêts. La comptabilisation initiale s'effectue aux coûts d'acquisition. Ensuite, l'évaluation s'effectue selon les trois catégories/principes suivants :

1. Titres cotés : évaluation à la valeur du marché
2. Titres non cotés dont la valeur comptable est supérieure à 5'000 francs : évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires
3. Créances, hypothèques ou prêts à long terme : évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires

Pour tous les autres placements financiers dont la valeur comptable est inférieure à 5'000 francs, aucune évaluation ultérieure n'est effectuée.

Participations/sociétés du groupe

Les participations sont des placements financiers avec une participation de 20 pourcent et plus. L'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires. La désignation « sociétés du groupe » comprend toutes les participations consolidées dans le groupe, y compris la fondation Unia.

Immobilisations corporelles

Immobilisations mobilières

Le mobilier est comptabilisé à la valeur d'acquisition, puis amorti linéairement sur la durée d'utilisation. Des amortissements supplémentaires sont effectués en cas de perte de valeur extraordinaire.

La limite d'activation est de 10'000 francs. La durée d'utilisation est définie comme suit :

Groupe	Durée d'utilisation
Mobilier, machines et véhicules	3 ans
Investissements dans des locaux à usage de bureaux	5 ans

Pour les leasings, l'interprétation juridique formelle du droit de disposition (le transfert de propriété en étant la condition) ne permet pas de remplir les conditions d'une activation. C'est pourquoi les opérations de leasing sont comptabilisées en tant que charges (d'intérêts).

Les œuvres de Mario Comensoli et Gottfried Tritten exposées dans les locaux de Unia sont la propriété du syndicat Unia, sans être mentionnées dans le registre des investissements.

Immobilisations immobilières

Les immobilisations immobilières comprennent les terrains non bâtis et les immeubles, les droits de superficie indépendants sur immeubles et les parts de copropriété sur terrains ainsi que les immeubles en construction.

Les immeubles (y c. immeubles de rendement) sont comptabilisés aux coûts d'acquisition et de construction, moins d'éventuels amortissements et dépréciations de valeur. Les terrains ne sont pas systématiquement amortis. La valeur des biens immobiliers est évaluée individuellement selon la méthode de la valeur d'exploitation, en tenant compte de la dépréciation technique et de la diminution temporaire de l'utilité.

Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la valeur comptable après déduction du terrain à la valeur vénale sur une durée d'utilisation économique de 80 ans.

Engagements étrangers à long terme

- Catégorie 1 : engagements liés, constitués par des tiers à des fins de formation et perfectionnement.
- Catégorie 2 : engagements liés, constitués par des tiers, montant fixe comptabilisé en lien avec les contributions.
- Catégorie 3 : engagements constitués par des tiers. Leur utilisation est déterminée par des tiers. Ces engagements disposent d'un compte bancaire équivalent dans les placements financiers.

Patrimoine de l'association

Le capital de l'association se compose :

- Du capital de l'association : celui-ci est constitué par les gains et pertes de l'association, après les variations des réserves et des fonds.
- Réserves : les réserves dans les fonds propres sont constituées par les gains. Les réserves ne sont pas liées. Leur utilisation est déterminée selon les besoins.

- Fonds libres : les fonds libres dans les fonds propres sont constitués par les bénéfices. Le but des fonds libres est déterminé par des règlements internes. Leur utilisation est également définie par les règlements.

Loyer propre

Unia enregistre un loyer propre pour les immeubles à usage propre, comptabilisé dans les charges de locaux.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Immobilisations financières

	31.12.2025	31.12.2024
Titres à la valeur de marché	49'832'276	49'833'356
pas à la valeur de marché	3'901'967	3'672'696
Fortune hors exploitation	4'274'045	4'542'724
Prêts actifs envers tiers (y.c. hypothèques)	1'694'573	1'917'583
Prêts actifs envers les sociétés du groupe	402'000	402'000
Total	60'104'862	60'368'358

2. Participations du syndicat Unia

Nom, forme juridique, siège	Parts de capital et de voix		But
	2025	2024	
Zivag Verwaltungen AG, Berne	100%	100%	Société de gestion
S.I. Bon-Abri SA, Lausanne	100%	100%	Société immobilière
Unia Viva AG, Berne	100%	100%	Recrutement de membres Unia – Société immobilière
Monbijou 61 Immobilien AG, Berne	*19%	*19%	Société immobilière
Volkshaus AG Bern, Berne	26%	26%	Hôtel/Restaurant
Freienhof Thun AG, Thoune	*17%	*16%	Hôtel/Restaurant et Société immobilière
Avenue Léopold-Robert SA, La Chaux-de-Fonds	28%	28%	Société immobilière
Typo Offset Aurora SA, Canobbio	20%	20%	Impression et typographie

* participation de 20 pour cent et plus à l'échelle du Groupe

3. Engagements

Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	16'203'527	17'704'552
Envers des membres de l'association et les organes	25'888'672	26'054'524
Envers sociétés du groupe et avec participation	608	
Total	42'092'806	43'759'076

Dettes à court terme rémunérés	31.12.2025	31.12.2024
Envers des membres de l'association et les organes	154'040	113'981
Total	154'040	113'981

Autres dettes à court terme	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	4'509'946	2'546'096
Envers la caisse de pension	1'220	
Total	4'511'166	2'546'096

Engagements en cours résultant des baux à loyer envers des tiers (non inscrit au bilan)	31.12.2025	31.12.2024
Engagement de location jusqu'à la fin de l'année suivante	3'036'618	2'965'033
Engagement de location de la 2ème à la 5ème année suivante	5'290'759	3'535'249
Engagement de location à partir de la 6ème année suivante	1'306'290	509'264
Total	9'633'668	7'009'545

Montant résiduel des engagements de leasing

Le montant résiduel des engagements de leasing non activés s'élève à 197'868 francs (l'année précédente 251'070 francs).

Dettes envers les institutions de prévoyance	31.12.2025	31.12.2024
Hypothèques	28'634'000	28'634'000
Total	28'634'000	28'634'000

Avoirs auprès des institutions de prévoyance	31.12.2025	31.12.2024
Réserve de cotisations de l'employeur	7'378'586	7'378'586
Total	7'378'586	7'378'586

Le syndicat Unia s'est engagé à reprendre les coûts des rentes transitoires selon le règlement de la Caisse de pension Unia entré en vigueur le 1.1.2020. Ceux-ci se sont élevés cette année à 0 francs (309'495 francs l'année précédente).

4. Engagements à long terme

Dettes à long terme portant intérêt, selon l'échéance	31.12.2025	31.12.2024
Hypothèques variables (à long terme puisque toujours en cours)	38'634'000	38'634'000
Arrivant à échéance l'année suivante (à long terme puisque toujours en cours)	65'395'000	53'850'000
Echéance dans 1 à 5 ans	153'935'000	146'930'000
Echéance au-delà de 5 ans	20'960'000	22'800'000
Total	278'924'000	262'214'000

Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques), selon créancier	31.12.2025	31.12.2024
De tiers	240'290'000	223'580'000
De sociétés du groupe (Fondation Unia)	10'000'000	10'000'000
De la Caisse de pension Unia	28'634'000	28'634'000
Total	278'924'000	262'214'000

Obligations du droit de superficie (non inscrit au bilan)	31.12.2025	31.12.2024
Jusqu'à l'année suivante	246'852	245'598
À partir de la 2e à la 5e année suivante	987'409	982'392
À partir de la 6e année suivante à la fin de la durée du droit de superficie	6'236'902	6'440'215
Total	7'471'164	7'668'205

Garantie d'actifs pour engagements propres	31.12.2025	31.12.2024
Immeubles	323'495'129	287'823'927
Total	323'495'129	287'823'927

5. Autres engagements à long terme/provisions

Autres engagements étrangers à long terme	31.12.2025	31.12.2024
Catégorie I : Engagements de formation, perfectionnement + Caisse en cas de décès	363'477	363'477
Catégorie II : Engagements pour l'exécution de CCT – montant fixe	700'000	700'000
Catégorie III : Engagements appartenant à des tiers	4'274'045	4'542'724
Total	5'337'522	5'606'200

Provisions	31.12.2025	31.12.2024
Engagements relevant du droit du travail	5'090'739	4'443'970
Immeubles	647'000	2'940'000
Cas juridiques	172'000	60'000
Total	5'909'739	7'443'970

6. Frais d'administration : honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision T+R AG, Gümligen s'élève à 95'914 francs (2024 :100'792 francs). T+R a reçu 922 francs (6'896 francs l'année précédente) pour d'autres prestations.

7. Résultat des immeubles

	2025	2024
Produit des immeubles (2025 : y c. 348'220 résultat extraord.)	30'395'505	29'018'733
./. Vacants / réductions	-1'921'624	-2'024'982
./. Entretien + assainissement	-4'771'056	-6'910'077
./. Frais annexes à charge propriétaire	-836'941	-821'087
./. Frais d'administration y c. les intérêts du droit de superficie	-3'762'223	-3'663'872
Résultat des immeubles	19'103'661	15'598'715
./. Constitution / + Dissolution de provisions	2'293'000	3'512'000
./. Amortissements	-3'211'940	-3'155'630
Résultat des immeubles, net	18'184'721	15'955'085
./. Perte résultant de la vente d'immeubles		-194'217
+ Bénéfice résultant de la vente d'immeubles		1'206'211
Résultat des immeubles, net (y c. bénéfice/perte rés. de la vente)	18'184'721	16'967'079

8. Résultat financier

	2025	2024
Produits des intérêts des comptes bancaires / dépôts à terme	22'216	140'196
Produits des intérêts du compte courant du Groupe	46281	
Gains de cours non réalisés	28'616	2'522'467
Dividendes et intérêts de tiers	413'873	484'900
Dividendes et intérêts des participations	6'337'975	5'042'700
Produit des intérêts sur des prêts	35'343	74'554
Bénéfice résultant de la vente de placements financiers	37	375'733
Autres produits financiers	120'000	120'000
Total des produits financiers	7'004'340	8'760'550
Charges d'intérêts des comptes bancaires	-3'166	-1'600
Charges d'intérêts des comptes courants du Groupe		-12183
Pertes de cours non réalisées	-29'532	-17'661
Perte résultant de la vente de placements financiers	-6'598	-152'825
Charges financières diverses (commissions, frais)	-189'219	-145'551
Amortissement sur placements financiers	-80011	
Total des charges financières	-308'525	-329'819
Résultat financier	6'695'815	8'430'731

9. Résultat extraordinaire

	2025	2024
./. Constitution / + dissolution de provisions juridiques	-112'000	
Produit exceptionnel, hors période : dissolution de fonds CCP, ainsi que reprise des corrections de valeur sur créances envers des tiers et autres	1'584'367	218'581
Autres charges uniques et hors période	-145'881	-234'247
Total du résultat extraordinaire	1'326'485	-15'666

Réserves latentes

En 2025, 2,3 millions de francs de réserves latentes ont été dissoutes (année précédente : 3,8 millions de francs).

10. Variation de la fortune de l'association

Capital du syndicat Unia	Etat au 01.01.2025	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2025
Capital de l'association	53'329'062			-636'244	52'692'818
Réserves pour fluctuations de valeurs	3'723'000		2'000		3'721'000
Réserves	74'325'953	2'671'168	5'438'610		70'558'510
Fonds libres	17'498'668	2'013'813	5'317'184		14'195'297
Patrimoine de l'association	148'876'683	4'684'981	10'757'794	-636'244	142'167'625

Année précédente

Capital du syndicat Unia	Etat au 01.01.2024	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2024
Capital de l'association	53'894'223			-565'161	53'329'062
Réserves pour fluctuations de valeurs	12'183'764		8'460'764		3'723'000
Réserves	61'805'335	12'520'618			74'325'953
Fonds libres	25'623'979		8'125'311		17'498'668
Patrimoine de l'association	153'507'301	12'520'618	16'586'076	-565'161	148'876'683

Engagements conditionnels

Le syndicat Unia forme conjointement avec des sociétés à direction unique un groupe TVA au sens de l'art. 15 LTVA et répond par conséquent solidairement des dettes fiscales correspondantes.

Analyse de l'égalité salariale

L'analyse annuel de l'égalité salariale d'Unia ne révèle aucun effet de genre en 2025. C'est ce que confirme le contrôle formel effectué par l'organe de révision externe en décembre 2021.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture du bilan susceptible d'avoir un impact sur les comptes annuels 2025 n'est intervenu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Unia (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat (sans colonne «Budget») et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 17 à 25) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes annuels

Le comité directeur est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité directeur, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 4 mai 2026

T+R SA



Adrian Erismann
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



Bilan des comptes consolidés Unia

ACTIFS	annexe	31.12.2025	31.12.2024
Liquidités		30'227'260	42'582'431
Créances résultant de ventes et prestations	1	34'898'637	38'830'752
Autres créances à court terme envers des tiers		4'260'604	1'347'834
Réserves et prestations non facturées		669'807	683'460
Comptes de régularisation actifs		4'005'927	4'069'367
Total actifs circulants		74'062'236	87'513'844
Immobilisations financières	2	201'417'015	203'078'547
Participations		911'510	911'510
Immobilisations corporelles	3	600'942'733	574'560'971
Immobilisations incorporelles		74'205	135'574
Total actifs immobilisés		803'345'463	778'686'602
TOTAL DES ACTIFS		877'407'698	866'200'446
PASSIFS			
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	48'443'286	50'932'725
Dettes grevées d'intérêts à court terme		3'765'352	4'027'989
Autres dettes à court terme	5	9'916'265	6'632'900
Comptes de régularisation passifs		2'363'793	2'880'506
Total capitaux étrangers à court terme		64'488'696	64'474'120
Dettes grevées d'intérêts à long terme	6	370'987'000	352'577'000
Autres dettes à long terme		0	0
Fonds dédiés		15'564'175	16'797'449
Provisions		7'203'751	8'754'415
Total capitaux étrangers à long terme		393'754'926	378'128'864
Total capitaux étrangers		458'243'622	442'602'984
Capital de l'association		148'876'683	153'507'301
Différence de consolidation / goodwill		184'815'670	184'815'670
Réserves		83'396'549	76'273'700
Résultat annuel		-4'495'985	2'494'092
Total capitaux propres hors parts minoritaires		412'592'917	417'090'764
Parts minoritaires (capitaux)		6'571'160	6'506'698
Total capitaux propres, parts minoritaires incluses		419'164'077	423'597'461
TOTAL DES PASSIFS		877'407'698	866'200'446

Compte de résultat des comptes consolidés Unia

	annexe	2025	2024
Produits nets résultant de livraisons et de prestations		222'071'616	213'890'222
Autres produits		9'020'055	8'815'382
Charges directes		-37'855'480	-45'132'159
Charges de personnel		-152'617'476	-142'930'757
Autres charges d'exploitation	7	-41'561'068	-39'966'897
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations corporelles		-9'769'605	-8'968'879
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations incorporelles		-167'900	-210'377
Résultat d'exploitation		-10'879'858	-14'503'465
Produits financiers		11'942'182	23'688'306
Charges financières		-7'610'777	-7'389'495
Résultat financier		4'331'405	16'298'812
Résultat ordinaire		-6'548'453	1'795'347
Produits hors exploitation		2'035'702	1'994'666
Charges hors exploitation		-463'888	-454'956
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		1'553'489	1'240'398
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-237'133	-1'774'677
Résultat avant impôts sur le bénéfice		-3'660'284	2'800'778
Variation des fonds		964'596	1'054'169
Impôts directs		-1'365'697	-996'325
Résultat de l'exercice, parts minoritaires incluses		-4'061'385	2'858'622
Parts minoritaires		-434'600	-364'529
Résultat de l'exercice, hors parts minoritaires		-4'495'985	2'494'092

Annexe aux comptes consolidés d'Unia

Principes d'évaluation et de consolidation

Généralités

Le syndicat Unia est une organisation suisse de travailleuses et travailleurs. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne. Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale. Toutes les données des comptes annuels sont exprimées en francs, sauf mention contraire.

Principes de consolidation

Des organisations acquises au cours de l'année sont valorisées et consolidées selon des principes uniformes au groupe à la date d'acquisition. Il n'y a pas de nouvelle valorisation en cas d'acquisition de parts. Si le coût d'achat dépasse les actifs nets rachetés, la différence (goodwill) sera compensée avec les capitaux propres à la date d'acquisition. Tous les frais de conseils juridiques et autres, les frais d'établissement des contrats et les frais de financement ne font pas partie intégrante du coût d'achat et sont enregistrés dans le compte de résultat.

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent les bilans annuels des organisations dont Unia détient directement ou indirectement 50 pour cent ou plus des droits de vote ou exerce une autre forme de domination en détenant ainsi le contrôle de l'entreprise. Les organisations associées et les entreprises coopératives ainsi que les participations inférieures à 20 pour cent sont inscrites au bilan après déduction des amortissements nécessaires.

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2025	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2024	Méthode de consolidation
Syndicat Unia (société-mère)	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Fondation Unia	Zurich	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Zivag Gérances SA	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Monbijou 61 Immobilien AG	Berne	52,9 %	52,9 %	Consolidation intégr.
S.I. Bon Abri SA	Lausanne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Unia Viva SA	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Volkshaus AG Bern	Berne	52,9 %	52,9 %	Consolidation intégr.
Freienhof Thun AG	Thoune	67 %	66,6 %	Consolidation intégr.

Organisations associées, non consolidées:

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2024	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2023	Méthode de consolidation
Tscharnergut Immobilien AG	Berne	27,9 %	27,9 %	Coût d'acquisition
Avenue Léopold-Robert SA	La Chaux-de-Fonds	28 %	28 %	Coût d'acquisition
Typo Offset Aurora SA	Canobbio	20 %	20 %	Coût d'acquisition

Entreprises apparentées

Institution de prévoyance Caisse de pension Unia.

Principes d'évaluation

L'essentiel des principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi est décrit ci-après.

Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à 3 mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Titres de l'actif circulant

Il s'agit de titres détenus à court terme sans horizon de placement à long terme. Les titres cotés sont inscrits au bilan au cours en vigueur à la date du bilan. Pour les titres non cotés en bourse, on appliquera la valeur d'acquisition, dépréciation déduite.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les créances sont en principe évaluées individuellement et des ajustements de valeur sont créés en cas de nécessité pour couvrir les risques de perte des créances. Des ajustements de valeur supplémentaires peuvent être opérés par ailleurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres, les participations, les hypothèques ainsi que les prêts consentis à des tiers. Les titres cotés sont évalués à la valeur du marché. Les participations sont évaluées selon les règles expliquées dans les principes de consolidation. Toutes les autres immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et de construction, déduction faite des amortissements et éventuelles dépréciations. Les réserves foncières non construites ne sont pas amorties. Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes ne sont inscrits à l'actif que s'ils entraînent une augmentation durable de la valeur utile ou un allongement significatif de la durée de vie. Les amortissements sont opérés de façon linéaire pendant la durée d'utilisation économique des immobilisations corporelles. Les amortissements sur les immeubles du syndicat Unia et les immeubles de tourisme sont réalisés linéairement sur la durée de vie économique de la valeur d'acquisition moins le terrain à la valeur du marché. La durée d'utilisation est définie de la façon suivante :

Groupe	Durée d'utilisation
Immeubles commerciaux / immeubles locatifs	50–80 ans
Investissements dans des bureaux	5 ans
Mobilier, machines, véhicules, informatique	3 ans
Propriétés touristiques	10–50* ans
Biens mobiliers dans propriétés touristiques	5–10 ans

* Les amortissements annuels sont effectués d'après des objectifs d'entreprise.

La valeur réelle des immobilisations corporelles est évaluée au moins une fois par an. En présence d'indices d'une dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (test de dépréciation). Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable, on procède à un ajustement de valeur passé au compte de pertes et profits. Les actifs tels que les engagements découlant de leasings sont inscrits au bilan si, en vertu de l'interprétation juridique formelle, Unia jouit des pleins pouvoirs (transfert de propriété comme condition préalable des pleins pouvoirs).

Engagements

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les montants en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan ou à la fin de l'année.

Fonds et provisions

Les fonds liés sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions sont des engagements probables fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. La valeur estimative se fondera sur des données juridiques ou factuelles engendrant des sorties de trésorerie vraisemblables. En outre, des provisions qui ne sont plus justifiées ne doivent pas être obligatoirement dissoutes.

Capital propre

Le capital du groupe est mis à disposition par les organismes responsables. Le remboursement en faveur des parties intéressées n'est pas possible. Son utilisation doit être conforme au but de l'organisation et dans la mesure où le syndicat cesse son activité, le capital restant de l'organisation devra obligatoirement être transféré à une organisation poursuivant un but identique ou similaire. Le capital de l'association du syndicat Unia (maison mère) est composé du patrimoine de l'association après déduction du résultat annuel.

Produits nets résultant des livraisons et prestations/autres produits (réalisation du chiffre d'affaires)

Les produits nets résultant de livraisons et de prestations et les autres produits sont comptabilisés au moment où les produits ont été livrés ou les prestations de services fournies, déduction faite des réductions et de la TVA. Les produits nets sont constitués d'indemnités syndicales et administratives ainsi que des produits des biens immobiliers et des hôtels.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Créances résultant de ventes et prestations

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	30'013'354	34'323'691
Envers des membres de l'association et des organes	16'903'860	16'286'572
Ajustements de valeur	-12'018'578	-11'779'511
Total	34'898'637	38'830'752

2. Immobilisations financières

	31.12.2025	31.12.2024
Titres à la valeur du marché	190'467'733	192'036'543
Titres pas à la valeur du marché	7'072'710	6'729'620
Prêts actifs	3'876'573	4'314'583
Total	201'417'015	203'080'747

3. Immobilisations corporelles

	31.12.2025	31.12.2024
Immeubles d'habitation et professionnels	590'397'311	590'619'529
Réserves foncières non construites	7'808'406	7'808'406
Immeubles de tourisme/hôtels	46'262'000	10'152'279
Immeubles en construction	143'072'179	148'819'629
Ajustements de valeur	-192'680'557	-187'071'484
Total immobilier	594'859'339	570'328'359
Immobilisations corporelles mobilières	14'543'131	11'213'437
Ajustements de valeur	-8'459'737	-6'980'824
Total immobilisations corporelles mobilières	6'083'394	4'232'612
Total immobilisations corporelles	600'942'733	574'560'971

4. Dettes résultant d'achats et de prestations

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	22'554'615	24'692'918
Envers des membres de l'association et des organes	25'888'672	26'054'524
Envers d'autres parties proches	0	185'283
Total	48'443'286	50'932'725

5. Autres dettes à court terme

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	9'915'045	6'627'327
Envers d'autres parties proches	1'220	5'573
Total	9'916'265	6'632'900

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pension.

6. Dettes grevées d'intérêts à long terme

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	321'570'000	323'943'000
Envers d'autres parties proches	49'417'000	28'634'000
Total	370'987'000	352'577'000

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pension.

7. Autres charges d'exploitation

	2025	2024
Charges de locaux	-6'457'376	-7'185'840
Charges d'entretien	-4'702'973	-6'149'472
Charges administratives	-8'038'217	-4'243'717
Charges informatiques	-17'967'785	-16'650'391
Frais de publicité	-1'872'102	-3'394'065
Divers	-2'522'615	-2'343'412
Total	-41'561'068	-39'966'897

Dissolution nette des réserves latentes

En 2025, 3,0 millions de francs de réserves latentes ont été dissous (4,2 millions de francs de réserves latentes ont été dissous l'année précédente).

Sûretés pour dettes propres

Garantie d'actifs pour dettes propres	31.12.2025	31.12.2024
Immeubles	555'507'502	541'375'811
Total	555'507'502	541'375'811

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'assemblée générales des délégués de la Syndicat Unia, Berne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Syndicat Unia et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025 et le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints (pages 30 à 35) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes consolidés

Le comité directeur est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité directeur, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Guemligen, le 4 mai 2026

T+R SA



Adrian Erismann
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

